MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 27 (1927), p. 113-125

Octave Guéraud

Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

QUELQUES TEXTES DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. O. GUÉRAUD.

I. — TEXTES LATINS SUR TABLETTES DE CIRE.

M. Seymour De Ricci a publié [1], il y a une vingtaine d'années, avec un commentaire de M. P. F. Girard, quatre textes latins écrits sur des tablettes de cire appartenant au Musée du Caire. Ces textes, d'un grand intérêt juridique, ont été reproduits depuis dans divers recueils [2]. En plusieurs endroits, cependant, des lectures restaient douteuses, M. De Ricci n'ayant pas eu le loisir d'étudier longuement ces textes; des corrections ont été proposées pour certains passages. J'ai donc cru rendre service en collationnant à mon tour ces tablettes et en exposant ici les résultats de mon travail. Ils ne modifient nullement l'intérêt de ces textes et n'enlèvent rien au mérite de celui qui les a déchiffrés le premier; mais puisque ces documents sont souvent cités, mieux vaut qu'ils le soient le plus exactement possible. Étant donné leur peu d'étendue, le plus commode pour le lecteur me paraît être de les transcrire *in extenso :* d'autant que, dans les ouvrages où ils sont le plus facilement accessibles, ils ont été parfois reproduits avec des fautes d'impression.

Comme il ne s'agit que d'une collation, je ne rectifie pas, même en note, les fautes d'orthographe des textes et ne complète pas les mots abrégés. D'ailleurs rectifications et suppléments s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit.

Tablette n° 29811 [3]. — Certificat d'*honesta missio* accordée par le préfet d'Égypte à un soldat qui a terminé son temps de service. Tablette simple,

[1] *Nouv. Revue hist. de droit,* XXX (1906), p. 477-498.

[2] Notamment dans Wilcken-Mitteis, *Chrestomathie;* Girard, *Textes de droit romain;* Meyer, *Juristische Papyri.*

[3] Wilcken, *Chrest.,* n° 457.

Bulletin, t. XXVII.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ayant fait partie d'un diptyque. Texte gravé sur la cire; une ligne écrite à l'encre sur le bois du bord inférieur.

M. Acilio Avaviola et Pansa cos. | pridie nonas januarias | T. Haterius Nepos praef. Æg. | L. Valerio Nostro equiti | alae Vocuntiorum turma | Gaviana emerito hone|stam missionem dedit.

NIGROS·S·ḚHM̄. DEDI PRID NON

Sur la dernière ligne seule, je ne suis pas d'accord avec M. De Ricci, qui a lu]RLEGI·OS·S·EHM etc... et interprétait, en attribuant cette ligne au préfet lui-même : pe]rlegi omnia supra scripta. Emerito honestam missionem etc... M. Wilcken, trouvant la formule peu latine, avait conjecturé [1] : L. V]ALERIO S(upra) S(cripto) etc. Cette conjecture, qu'avait adoptée Lesquier [2], est infirmée par l'examen de l'original, de même, je crois, que la lecture]RLEGI.O.

Il n'y a jamais eu de lettre avant celle que M. De Ricci a lue R. Au premier coup d'œil, j'ai moi-même lu NIGRO S(upra) S(cripto) et cru à un lapsus pour Nostro [3]. Depuis j'ai eu des doutes sur la lecture de l'R. Je vois une haste verticale, terminée en haut et en bas par un petit trait et immédiatement suivie, vers le bas, d'un menu tiret sinueux descendant de gauche à droite : en somme la lettre R sans la panse supérieure. Par comparaison avec l'R de PRID il est *possible* de lire ici R. Les autres lettres NIG et O me semblent à peu près certaines [4].

Plus loin, j'avais d'abord lu L la lettre que M. De Ricci a lue E. Après examen, je ne puis décider si le point que l'on voit au milieu de la haste verticale est tracé à l'encre ou si c'est une simple tache sombre. Il est à noter que cette lettre et les deux suivantes semblent être groupées à dessein. Elles sont rapprochées entre elles et séparées des précédentes et des suivantes par un petit intervalle et un point. De plus, la première et la troisième sont surmontées d'un petit trait, signe d'abréviation vraisemblablement. On s'attend à trouver aussi ce trait sur l'H : mais, au-dessus de cette lettre et au niveau des deux autres petits traits, la tablette est percée d'un trou. Deux autres trous ont été

[1] *Archiv*, V, p. 435, rem. 1.

[2] *L'Armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien*, p. 119.

[3] Quoique le mot soit mutilé à la ligne 4, la lecture en est assez sûre.

[4] M. Henne, professeur à l'Université égyptienne, qui a eu l'amabilité d'examiner ce passage, le lit de la même façon que moi.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

percés sur le même bord de la tablette, un à chaque extrémité. Visiblement la tablette faisait partie d'un diptyque dont ce bord était la charnière. Faut-il croire qu'il manque une moitié à notre document, ou bien qu'il n'a jamais occupé qu'une seule tablette, détachée d'un diptyque? Dans le second cas, les trous étaient percés avant que fût écrit le texte actuel. Or il y aurait eu de la place, entre l'H et le trou qui le surmonte, pour le trait d'abréviation qu'on s'attend à trouver là. Puisqu'on ne l'y trouve pas, il est probable que ce trait avait été tracé au même niveau que ceux des deux lettres voisines et qu'il a disparu dans le trou, percé après coup, une fois le diptyque refermé afin que les deux planchettes fussent traversées exactement au même endroit. Nous aurions donc perdu une moitié du document. Que pouvait-elle contenir?

Au reste je doute que cette dernière ligne, écrite en capitales appliquées, par quelqu'un qui ne se nomme pas, et datée aussi sommairement, soit une apostille du préfet d'Égypte en personne, destinée à authentiquer le certificat. Je serais tenté d'y voir une simple mention écrite par le fonctionnaire ou gradé subalterne qui fut chargé de remettre à l'intéressé le certificat de libération, établi dans quelque bureau central. Les lettres $\overline{\text{HM}}$, et peut-être $\overline{\text{E}}$ (ou $\overline{\text{L}}$) $\overline{\text{HM}}$, désigneraient donc non pas l'*honesta missio* elle-même, mais la pièce, le certificat d'*honesta missio*, que cette pièce soit notre tablette elle-même ou un autre document, adjoint ou distinct. N'oublions pas, en effet, que notre tablette est très différente des diplômes d'*honesta missio* que nous connaissons, dont le formulaire est beaucoup plus long et qui sont gravés sur bronze.

J'ai songé un instant à lire : L(ibellum) H(onestae) M(issionis). Le mot *libellus* servait à désigner les certificats de sacrifice aux dieux officiels, pendant les persécutions contre les chrétiens. Pouvait-il désigner aussi un *certificat* d'*honesta missio*? Je n'en ai pas trouvé d'exemple.

Quoi qu'il en soit, la portée exacte de notre document, sa raison d'être, ne me semblent pas tout à fait élucidées.

Tablette n° 29808 [1]. — Diptyque contenant l'attestation par laquelle une fille mineure, Valeria Serapias [2], représentée par son frère et tuteur, déclare être entrée en possession de l'héritage de sa mère.

[1] Girard[5], p. 809; Mitteis, *Chrest.* n° 327.

[2] Σεραπειάς dans le texte grec, Sarapias dans le texte latin, sur cette tablette et la suivante.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Scriptura exterior :

Valeria Sarapias Antinoi[s virgo | per] procuratore L. Val. [Lucretiano] | Matididio q. e. Plotinius An[tino] | ensio fratri eius testa[ta est se | hered]itatem Flaviae Valeri[ae ma|tris] eius adii[sse c]revi[sseque] | seque hered. esse secundum tabul. | testam. eius. Actum Æg. nomo | Arsinoite Metropoli III Kal. Octobr. | M. Cornelio Cethego Sex. Erucio Claro cos. | Anno XI Imp. Caesaris M. Aureli Antonin. | Aug. Armeniaci Medici Parthici Maximi | Mense Phaophi die II.

Οὐαλερία Σεραπειὰς ϖροσῆλθον τῆ κληρο|νομία τῆς μητρός μου ἀκολούθος τῆ διαθή|κη αὐτῆς. Λούκιος Οὐαλέριος Λουκρητιανὸς | ἐπείτροπος ὢν αὐτῆς ἔγραψα ὑπὲρ αὐτῆς | ἀφήλικος οὔσης.

Les noms des témoins ne sont plus lisibles; mais le peu qu'on en voit montre que ce sont les mêmes que sur la tablette suivante.

Remarques. — La lecture Sex. Erucio (De Ricci : Sex. Servilio) est certaine dans les deux *scripturae* de cette tablette et de la suivante. Le consul dont il s'agit s'appelait C. Erucius Clarus.

Le *π* de *ϖροσῆλθον* est écrit sur un *φ*. — Le mot *ὢν* est écrit sur les lettres *αυτ*, début de *αὐτῆς* que Lucretianus a écrit de nouveau ensuite.

Scriptura interior :

Valeria Sarapias Antinois vir|go per procuratore L. | Val. Lucretiano Matidio q. e. Plotinio Antinoensio fra|tri eius testata est se he|reditatem Flaviae Vale|riae matris eius adiisse | crevissaeq. seq. heredes | esse secundum tabulae | t. eius. Actum Æg. nomo Ar|sinoite Metropoli. | III Kal. oct. M. Cornelio Ce|thego Sex. Erucio Claro cos.

Tablette n° 29810 [1]. — Même texte que le précédent, au sujet de l'héritage de la grand'mère de Valeria Serapias.

Scriptura exterior :

Valeria Sarapias Antinois virgo | per procurat. L. Val. Lucretiano | Matidio
frat. eius
q. e. Plotinius Antinoensio | testata est se hereditatem Lucretiae | Diodorae

[1] Meyer, n° 26.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

aviae de patre adisse cre|visseque seque heredem esse secund. | tabulas testamenti eius | Actum Æg. nomo Arsinoite Metropol. | III Kal. Octobr. M. Cornelio Cethego | Sex. Erucio Claro cos. Anno XI Imp. | Caesaris M. Aureli Antonini Aug. Armen. | Medici Parthici Maximi Mense | Phaophi die II.

Οὐαλερία Σεραπειὰς ϖροσῆλθον τῇ κληρονομία | τῆς μάμμης μου κατὰ ϖατέρα ἀκολούθος | τῇ διαθήκῃ αὐτῆς. Λούκιος Οὐαλέριος Λουκρητια|νὸς ἐπείτροπος ὢν αὐτῆς ἔγραψα ὑπὲρ αὐτῆς ἀ|φήλικος οὔσης.

Restes des sceaux des témoins, avec leurs noms, au génitif, en regard :

C. Lucci Geminiani | T. Flavi Iuliani | L. Ignati Numeriani | C. Iuli Antoni | C. Rufi Ptolemai | C. Iuli Hermini | L. Val. Lucretiani.

Remarques. — Le second *o* de *ϖροσῆλθον* est écrit sur une autre lettre, p. e. *ε*. — Les noms des témoins sont de lecture assez difficile. Je ne suis pas sûr de la fin de Geminiani; mais Semproniani est certainement inexact. J'ai des doutes aussi sur Hermini; mais Germani est à écarter.

Scriptura interior :

Valeria Sarapias Antino|is virgo per procura|tore [[.]] L. Val. Lucreti|ano Mat[id]io q. e. Plotinio Antinoensio fratris eius | testata est se hereditatem | Lucretiae Diodorae avi|ae de patre adiisse cre|vissaeq. seque heredem | esse secundum tabulas | t. eius. | Actum Æg. nomo Arsinoite | Metropoli III Kal. oct. | M. Cornelio Cethego Sex. | Erucio Clar[o] cos.

Tablette n° 29807 [1]. — Diptyque contenant l'acte de naissance d'un enfant romain.

Scriptura exterior :

C. Bellicio Calpurnio Torquato | P. Salvio Iuliano cos. III non. novembr[es] | anno XII Imp. Caesaris T. Æli Hadriani | Antonini Aug. Pii mense Athyr di[e VII]. | Alexandre. ad Ægyptum. | Descriptum et recognitum [factum] | ex tabula albi professio[num libero]|rum natorum quae ta[bula proposita] | erat in atrio magno [in qua scriptum] | fuit id quod infra scriptum est. |

[1] Girard, p. 918; Meyer, n° 4; Wilcken, *Chrest.*, n° 212.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C. Bellicio Calpurnio Torquato P. Salvio | Iuliano cos. anno XII Imp. Caesaris T. Æli | Hadriani Antonini Aug. Pii | M. Petronio Honorato praef. Æg. | Professiones liberorum acceptae | citra causarum cognitionem, tabula | V et post alia pag. III. XVIII K. octobr. | Ti. Iulius Dioscurides . . . | fil. ïï. Iuliam Ammonun ex Iulia | Ammonario XIII K. septembr. q. p. f. | . . Ę adf.

Restes des sceaux des témoins, avec leurs noms en regard :

C. Iuli Prisci | C. Iuli Sereni | T. Flavi Macedonis | M. Servili Clementis | C. Iuli Licinniani | T. Iul. Eutychi | L. Petroni Celeris.

Scriptura interior :

C. Bellicio Calpurnio Torquato | P. Salvio Iuliano cos. III non. novem|bres anno XII Imp. Caesaris T. Æ|li Hadriani Antonini Aug. Pii | mense Athyr die VII. Alex. ad Æ|gyptum. Descriptum et recogni|tum factum ex tabula albi professi|onum liberorum natorum quae ta|bula proposita erat in atrio magno in qua | scriptum fuit id quod infra scriptum | est. C. Bellicio Calpurnio Torqua|to P. Salvio Iuliano cos. anno XII Im|perator. Caesaris T. Æli Hadriani An|tonini Aug. Pii M. Petronio Ho|norato praef. Æg. — Professiones liberorum acceptae citra cau|sarum cognitionem tabula V̄ et | post alia pagina III. XVIII K. octobr. | Ti. Iulius Dioscurides | f. n. Iuliam Amonum ex Iulia Ammonario XIIĪ K. | sept. q. p. f. . . . adf.

Remarques. — La phrase : *Descriptum scriptum est,* incomplètement déchiffrée par M. De Ricci, avait été restituée de façon conjecturale par M. Wilcken [1]. Ma révision confirme presque intégralement cette restitution adroite et méthodique. Cependant la correction *isieio,* que M. Wilcken proposait d'ailleurs sous toutes réserves, est à écarter : *atrio* est certain.

La lecture *professiones* (et non *professionis*) est certaine dans la *script. ext.* La *script. int.* ne peut donner aucun renseignement, car elle est écrite dans une cursive où les ι et les ε sont exactement semblables et ont la forme de nos *u* cursifs minuscules. — Au reste le nominatif pluriel, reproduisant probablement le titre de l'*album,* s'explique mieux que le génitif singulier [2].

Le nom du père, Iulius Dioscurides, est suivi, après un petit intervalle,

[1] *Archiv,* IV, p. 253.

[2] «Man übrigens *professionum — acceptarum* erwarten sollte» Wilcken, *loc. cit. Professiones* est plus satisfaisant encore.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'une sorte de sigle que je n'arrive pas à résoudre. Dans la *script. ext.*, ce sont trois traits verticaux, légèrement sinueux, traversés vers le haut par une même ligne horizontale et suivis d'un petit cercle. Dans la *script. int.*, c'est un entre-croisement de lignes tout différent et beaucoup plus complexe[1]. On attend une indication comme *professus est.*

La date de naissance de l'enfant est suivie d'abréviations également obscures. Dans la *script. ext.*, ce sont d'abord trois lettres très espacées, dont la première est impossible à identifier, la seconde est A ou R, la troisième E ou F, — suivies des trois lettres groupées ADF. Dans la *script. int.*, ce sont un V suivi de trois traits inclinés de haut en bas et de gauche à droite, puis les trois lettres ADF[2]. Ce groupe, commun aux deux *scripturae*, fait songer à *adf(uerunt)*. Nous aurions là une formule introduisant les noms des témoins. Les autres lettres, dans la *script. int.*, pourraient s'interpréter *vi(derunt) e(t)* : ont vu (l'enfant) et assisté (à la déclaration). Tout cela reste fort douteux.

En même temps que les quatre tablettes précédentes, le *Journal d'entrée du Musée* en signale deux autres de même provenance, dont l'une, n° 29809, est maintenant introuvable, l'autre, n° 29812, est restée inédite. C'est la moitié d'un diptyque dont la seconde tablette a dû se perdre dès l'antiquité, car le côté cire est tout incrusté de terre et de sable. Le côté bois a été tellement usé et éraillé par les frottements que la *scriptura exterior* est illisible en beaucoup d'endroits : chose regrettable, car les parties du texte conservées par les deux *scripturae* se complètent et permettraient de reconstituer le document entier. Voici ce que j'ai pu déchiffrer avec certitude.

Tablette n° 29812.

Scriptura interior :

P. Mario L. Afinio Gallo cos. | X K. augustas | Anno VIII Neronis Claudi Caesaris | Augusti Germanici Imp. mense | Ephip die XXIX (23 juillet 62) | Alex. ad Æg. | Descriptum et r[ecog]nitum ex tabu|la professionum quibus liberi | nati sunt, quae tabula proposita | erat in [a]trio magno, in qua sc[ri]|ptum erat id quod infra script. est. | L. Iulius Vestinus praef. Æg. |

(1) [illegible] — (2) [illegible]

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Scriptura exterior :

liberi nati sunt, quae tabula | proposita erat in atrio magno, | in qua scriptum erat id quod in|fra scriptum est. | L. Iulius Vestinus praef. A[Eg.] | . . . no]-mina eorum qui | liberos | . . . natos sibi professi sunt propos. | P. Mario L. Afinio Gallo cos. | | . . Valerius riscus | filium natum | 2 lignes illisibles | K. Iu·ias q. p. f. | P. e. une autre ligne encore.

L'intérêt de ce document est de constituer le plus ancien acte de naissance romain qui nous soit parvenu. Rappelons brièvement qu'un passage de l'*Histoire Auguste*[1] attribue à Marc Aurèle l'obligation pour les parents de déclarer la naissance de leurs enfants. Un texte d'Apulée[2] avait donné lieu de croire que cet usage remontait au moins à Hadrien. La tablette précédente montrait qu'il existait déjà en 148, sous le règne d'Antonin et un document analogue[3], mais très mutilé, était daté de 147. Nous voyons maintenant que les déclarations de naissances étaient déjà de règle 85 ans plus tôt.

La rédaction de notre nouvel acte de naissance est sensiblement pareille à celle de la tablette n° 29807. Deux différences sont à noter cependant.

1° Le nom du préfet d'Égypte est au nominatif. Malheureusement la phrase qui commence par ce nom est mutilée dans les deux *scripturae*. Si cependant j'ai lu exactement *propos.* (*script. ext.*, l. 8), on peut restituer le verbe *proposuit* avec L. Vestinus pour sujet. Ce serait donc par les soins du préfet que les déclarations de naissances étaient rendues publiques, et la phrase correspondrait au titre : *Professiones liberorum natorum* de la tablette précédente.

2° Le nouveau texte ne porte pas la mention « *citra causarum cognitionem*, déclarations reçues sans enquête approfondie ». J'ai du moins vainement cherché à retrouver ces mots dans les parties mutilées de notre texte. Mais à la ligne 7 de la *script. ext.*, le mot qui précède *liberos* semble se terminer par *-sentia* et la lecture *praesentia*, très douteuse, n'est pas impossible. Peut-être y avait-il là l'indication du nombre de témoins dont la présence suffisait, sans autre vérification, pour garantir l'exactitude de la déclaration.

[1] *Vita Marci*, 9, 7 sq.

[2] *Apologie*, 89.

[3] Fragment de diptyque, publié par S. De Ricci, *Proceed. Society Bibl. Archæol.*, 26, 196.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La déclaration proprement dite est trop mutilée pour rien nous apprendre. Elle commençait par la date de la déclaration : noms des consuls et, sans doute, à la ligne suivante (plus courte) mois et quantième. Elle se terminait par la date de naissance. Les deux dates étant mutilées, nous ne pouvons savoir si la déclaration était, dès cette époque, faite dans un délai maximum d'un mois après la naissance, comme il fut de règle par la suite.

Renseignement accessoire, notre texte nous apprend que le préfet d'Égypte en juillet 62 était encore L. Julius Vestinus qui jusqu'ici était attesté pour la dernière fois, à une connaissance, en l'an VII de Néron (60-61) [1].

II. — INSCRIPTION EN L'HONNEUR D'AMÉNÔTHÈS.

(Voir la planche.)

Le texte que voici porte le n° 9695 parmi les ostraka du Musée du Caire. C'est visiblement le brouillon d'une inscription. Il vient s'ajouter heureusement aux quelques textes grecs que nous possédons au sujet du culte d'Aménôthès [2] dans l'Égypte ptolémaïque.

Sa provenance exacte n'est pas connue. Mais cet ostrakon, qui est en réalité un éclat de calcaire blanc, appartient à un lot d'ostraka trouvés en Haute-Égypte, dont plusieurs font mention de Thèbes et de Syène. Or c'est dans cette région, en particulier à Deir el-Medineh et à Deir el-Bahari, que le culte d'Aménôthès était le plus en faveur. Il y a donc des chances pour que notre ostrakon provienne d'une de ces deux localités.

Quant à sa date, on peut, d'après l'écriture, la fixer à la fin du IIIe siècle ou au IIe siècle avant J.-C.

Le texte est complet vers le bas et, pour la majeure partie, à gauche. Le haut manque, ainsi que la fin de la plupart des lignes. La forme irrégulière des

[1] Cagnat-Jouguet, *Inscr. græc. ad res rom. pertin.*, n° 1124.

Tandis que le présent article était à l'impression, M. Wilcken m'a aimablement informé que d'autres actes de naissances ont été publiés récemment par MM. Viereck et Zücker, dans le tome VII des *B. G. U.*, volume que je n'ai pas ici à ma disposition.

[2] C'est ainsi qu'aujourd'hui on transcrit habituellement son nom. Notre texte l'appelle Aménôtès. Les égyptologues préfèrent les transcriptions Aménophis ou Amenhotep.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ostraka ne permet pas d'évaluer au juste l'étendue de la lacune de droite, mais elle ne semble pas très considérable.

]σ̣ων κα̣[
]ας ὑποφ̣έρων κατα̣[
]ι̣ον τὸ τοῦ Ἀμενώτου
]ετης [[καὶ̣ τὰ ἱκετήρια . .[]]
καὶ τοῦ Ἀμενώτου
[[]ραφα καὶ τοῦ Ἀμενώτου .[]]
]τος [[καὶ]] θεραπευθεὶς ὑπ'αὐτοῦ φαν̣ε̣[ρῶς καὶ γενό
ἐξ ὧν ἅμα α[ὐτὸν
μενος ὑγιὲς ἠβουλήθεν [[αὐτῶι]] κα[ὶ τοὺς
αὐτῶι
ἄλλους θεοὺς τοὺς συμβώμους καὶ συντελ̣[εῖς
[[αὐτῶι]] ἀναγράψαι αὐτῶν τὴν ἀρ[ετὴν
εἰς
τὴν πρὸς τοὺς παραγινομένους [[δ[ύ]]
τὸ τέμενος [[τὸ τέμενος]] τὸ τοῦ Ἀμενώ[του
[[ναμιν ἐκειν ἵνα εἰδῶσιν τοῦ̣]]
[[θεοῦ τὴν δύναμιν]] ἐχόμενοι ὑ̣
πὸ ἀρρωσ̣τίας ἥσποτε . . .[.] τ̣α̣[
[[φανερῶς παρισ̣ταμ[]]
ἵνα εἰδῶσιν ὅτι η .[φα
ὑπὸ τοῦ ἀχο̣μ̣[ένου?
νερῶς [[παρισ̣ταμ[]]
θεοῦ

Ligne 6. Lire *ὑγιὴς ἠβουλήθην.*

Ligne 7. Les *υ* des désinences sont corrigés sur des *ι*. Les mots *καὶ συντελεῖς* ont peut-être été effacés par grattage; ils semblent surmontés de quelques lettres illisibles.

Ligne 8. *γινο* corrigé en *παραγινομένους.*

TRADUCTION DU TEXTE DÉFINITIF.

. . . . soigné par lui visiblement et revenu à la santé, j'ai voulu, comme un moyen de [l'honorer] à la fois lui-même et les autres dieux associés à ses autels et à son culte, célébrer par écrit leur miraculeuse intervention en faveur de ceux qui se présentent dans le sanctuaire d'Aménôtès atteints d'une

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

maladie quelconque..... pour qu'ils sachent que..... visiblement par le dieu qui conduit.

Cette traduction, purement littérale, ne vise qu'à montrer comment je construis et interprète la partie compréhensible du texte.

A la ligne 5, je restitue φανερῶς d'après les lignes 13 et 15. Celui qui écrit semble tenir à faire savoir que le dieu est venu en personne, bien visible, et l'a soigné de ses mains. C'est d'ailleurs ainsi que les choses se passaient en pareil cas. Le malade, endormi (ou même éveillé) dans le temple, voyait le dieu venir à lui et le guérir. Chacun connaît les fameuses inscriptions d'Épidaure et le récit du *Plutus* d'Aristophane. Le *processus* était le même en Égypte qu'en Grèce [1]. Le pap. Oxy. 1381 nous fait assister à deux guérisons miraculeuses opérées dans le temple d'Imouthès (Imhotep).

Le malade, endormi, a vu le dieu en songe et sa mère, qui ne dormait pas, l'a vu aussi, de ses yeux, opérer le miracle. Il y a tout lieu de croire, d'après les termes θεραπευθεὶς φανερῶς, φανερῶς παρισ[τάμ[ενος θεός], que les guérisons s'opéraient de la même façon par l'intervention d'Aménôthès.

La restitution γενόμενος ὑγιής s'appuie sur de nombreux exemples d'inscriptions d'Épidaure [2].

La construction, à partir de ἠβουλήθην, est difficile à retrouver, à cause des lacunes de la phrase et des retouches successives que son auteur y a apportées, avec un visible souci de style noble et digne. Le plus simple est de suppléer, à la fin de la ligne 7, un verbe dépendant du relatif ὧν et de rattacher ἀναγράψαι à ἠβουλήθην.

Je n'ai pas trouvé le mot συντελής (l. 7) appliqué à des dieux « honorés en commun ». Mais on rencontre l'expression θεῶν συντέλεια [3].

Le mot ἀρετή (l. 8) est fréquent dans des textes de ce genre pour désigner le miracle, l'intervention miraculeuse [4]. J'ai restitué τὴν ἀρ[ετὴν] τὴν, πρὸς

[1] Cf. G. Foucart, *Art. Dreams and Sleep*, dans *Encyclopædia of Religion and Ethics*, t. V, p. 34.

[2] Par exemple : ὑγιὴς γενόμενος ἀπηλλάγην; Dittenberger, *Sylloge*, III, n° 1170.

[3] Eschyle, *Sept c. Thèbes*, 251.

[4] Par exemple : ἰδοῦσαν δέ με πλείονας ἀρετὰς τοῦ θεοῦ; Dittenberger, *Sylloge*, III, n° 1172 (avec une bibliographie sur cet emploi de ἀρετή).

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

τούς.... en comprenant : leur intervention miraculeuse en faveur de ceux qui se présentent Il serait possible aussi de lire τὴν ἀρ[ε]τὴν πρὸς τούς.... et d'interpréter : j'ai voulu commémorer le miracle, à l'intention de ceux qui se présentent.

A la ligne 10, ἐκειν est sans doute le commencement de ἐκείνου. Notre homme, mécontent de sa formule, l'a alors biffée et remplacée par une autre qu'il a ensuite biffée à son tour.

L'Aménôthès que célèbre notre texte est le fils de Hapi; contemporain d'un pharaon du même nom, c'était de son vivant un homme plein de sagesse et de science. Manéthon, cité par Josèphe [1], dit que le pharaon Aménôphis, étant embarrassé, s'adressa ὁμωνύμῳ μὲν αυτῷ Ἀμενώφει, πατρὸς δε Παάπιος ὄντι, θείας δὲ δοκοῦντι μετεσχηκέναι φύσεως κατά τε σοφίαν καὶ πρόγνωσιν τῶν ἐσομένων. On le disait auteur d'ouvrages philosophiques, et M. Wilcken a publié [2] un ostrakon (fragment de calcaire) de Deir el-Bahari, contenant sous le titre de Ἀμενώτου ὑποθῆκαι *Maximes d'Aménôtès*, des préceptes de morale ou de prudence dont certains étaient déjà connus et attribués à tel ou tel des sept Sages de la Grèce. Élevé peu à peu au rang de divinité, il était regardé comme un dieu guérisseur. C'est en somme le pendant, un peu terne, d'Imhotep-Imouthès, dont la vogue semble avoir surpassé de beaucoup la sienne. Tous deux étaient adorés ensemble, à l'époque ptolémaïque, dans les temples de Deir el-Médineh et de Deir el-Bahari, et les Grecs leur associaient Asclépios et Hygieïa, qui devaient former avec eux les σύμβωμοι θεοί dont parle notre texte. A Deir el-Bahari, des graffiti comme ceux-ci [3] attestent la foi ou la reconnaissance des visiteurs :

Ἀνδρόμαχος Μακέδων ἀφίκετο πρὸς Ἀμενώθην χρηστὸν θεὸν, μισθοῦ ἐργαζόμενος, καί ἐμαλακίσθη καὶ ὁ θεὸς αὐτῷ ἐβοήθησε αὐθημέρη.

Τὸ προσκύνημα Εὐγράφιος παρὰ τῷ κυρίῳ θεῷ Ἀσκληπίῳ καὶ Ἀμενώθῃ καὶ Ὑγιείᾳ.

[1] *Contre Apion*, I, 26.

[2] *Ægyptiaca, Festschrift für G. Ebers* (1897), p. 142 sq. Voir dans le même recueil une étude de K. Sethe sur Aménôthès.

[3] Publiés par C. R. Peers, *Journal of Hellenic Studies*, XIX, p. 14-16; Cf. G. Milne, *The Sanatorium of Dêr el-Bahri*, dans *Journal of Egyp. Arch.*, I, p. 96. Voir aussi, *passim*, l'aimable monographie de Jamieson B. Hurry, *Imhotep* (Oxford 1926).

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le Musée du Caire possède une inscription [1] de Deir el-Bahari dans laquelle des parents invoquent la protection d'Aménôthès pour leur enfant : Ἀμενώθει θεῷ μεγίστῳ. Ἔτους ϙε. Λέων καὶ Ανσάνδρα ὑπὲρ παιδίου εὐχήν. Peut-être cette inscription sera-t-elle rejointe un jour par celle dont nous avons maintenant le brouillon.

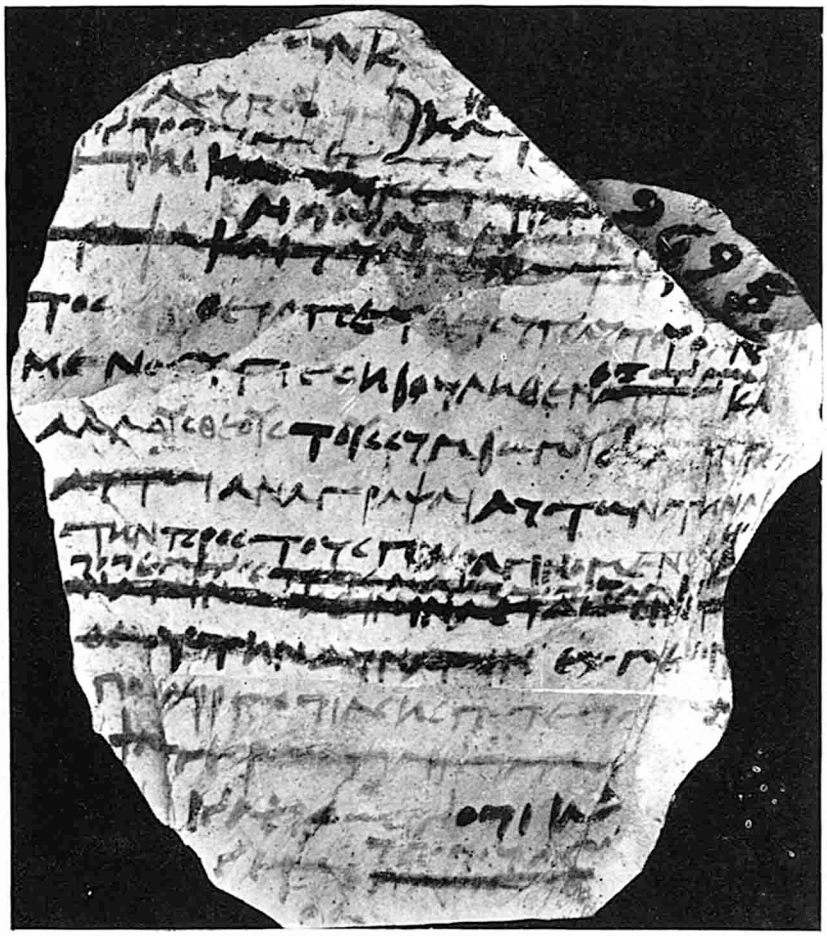
O. Guéraud.

[1] *Catalogue général, Greek Inscriptions*, par G. Milne, p. 37-38.

ADDENDUM.

Imprimé depuis sept mois, le présent article attend pour paraître l'achèvement du *Bulletin*. J'ai pu, entre temps, prendre connaissance du tome VII des *B. G. U.*, et de l'article dans lequel M. Cagnat a réuni et discuté les textes de tous les extraits de naissance égyptiens connus jusqu'ici (*Journal des Savants*, mai 1927, p. 193). L'article de M. Cagnat s'imprimait en même temps que le mien : coïncidence fâcheuse, puisque je n'ai pu ni faire profiter M. Cagnat de la tablette inédite n° 29812, qui reste de beaucoup le plus ancien extrait de naissance connu jusqu'à présent, ni profiter moi-même des améliorations ou confirmations de lectures apportées par les nouveaux textes. Il n'est maintenant plus douteux que les abréviations finales, dans les deux *scripturæ* de la tablette n° 29807, doivent se lire c r e ad k et que l'interprétation que j'en proposais était fausse.

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Brouillon d'inscription en l'honneur d'Aménôthès (environ 2/3 de l'original).

BIFAO 27 (1927), p. 113-125 Octave Guéraud
Quelques textes du Musée du Caire [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net